

Non à la transformation managériale du service public d'éducation !

Les projets de décret et d'arrêté relatifs à l'appréciation et à la reconnaissance de la valeur professionnelle des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation s'inscrivent dans le cadre du « pacte de carrière » annoncé en 2009 par Chatel et dans celui plus général de la transformation managériale qui touche l'ensemble de la fonction publique. Ils prolongent notamment la loi du 3 août 2009 relative à la mobilité et aux parcours professionnels des fonctionnaires d'État. Loi qui introduit entre autres la possibilité de licenciement sans indemnités des fonctionnaires.

SUD Éducation ne regrettera pas la disparition de procédures de notation et d'avancement artificielles et infantilisantes que notre syndicat a toujours combattues (par le refus d'inspection, la contestation des rapports et avis de notation, le boycott et la grève des évaluations des élèves et des personnels...). Mais les nouveaux projets ministériels ne rompent pas avec la veine passéiste et réactionnaire qui prévaut en matière de pédagogie et de rapports éducatifs. Ils l'alimentent simplement des nouvelles ambitions d'une gestion entrepreneuriale de l'école : renforcer par l'évaluation à tous les niveaux la pression sur les personnels afin, sous couvert de réduction de la dépense publique, d'accroître le contrôle sur le travail des agents publics et d'augmenter leur « productivité ».

Nouveau projet d'évaluation : développement du management sur le modèle de l'entreprise capitaliste

L'entretien d'évaluation n'est pas une nouveauté dans l'Éducation : les personnels administratifs, sociaux et de santé y sont soumis depuis plus de 6 ans et il est déjà largement répandu, sur le modèle du privé, dans les trois fonctions publiques où il suscite des résistances trop ignorées. C'est au nom de nouvelles « missions éducatives », qui ouvrent à une prescription sans limites des tâches à accomplir, que le ministère veut maintenant moduler et individualiser les rémunérations et avancements des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation à partir d'indicateurs de performances fumeux et décontextualisés dont il sera bien difficile de contester l'application arbitraire.

Soumis à « une démarche d'auto-évaluation », chacun sera tenu d'intérioriser une obligation de résultats avant d'être sanctionné par son supérieur hiérarchique direct lors d'un entretien professionnel tous les trois ans, selon une procédure de management désormais standardisée inscrivant tout salarié dans un état permanent d'autocritique quasi-totalitaire. Les effets néfastes de ce mode de gestion des personnels sont bien connus. Il conduit à une augmentation des troubles psycho-sociaux (stress, dépression, burn-out) et, dans l'enseignement, vise aussi à la normalisation néo-libérale et autoritaire des pratiques pédagogiques.

Ce projet n'est qu'une étape, attendue depuis au moins le rapport Pochard de 2008, du vaste programme de soumission de l'Éducation au modèle de l'entreprise et aux impératifs du marché. La déqualification du métier d'enseignant au profit d'un « référentiel de compétences » permet la constitution pour tout enseignant d'un « portefeuille de compétences dématérialisé » (BOEN n°13 du 31 mars 2011) indiquant son employabilité, sa capacité individuelle à répondre aux exigences de l'employeur selon la logique économique libérale, le tout dans le cadre d'une autonomie accrue des établissements et d'un renforcement du pouvoir du chef d'établissement en matière de recrutement (programme ECLAIR, postes à profil, primes au « mérite »). Dans le 1er degré, la même logique est annoncée, liée au projet de création d'EPEP et d'un statut de chef d'établissement que n'ont pas les actuels directeurs d'école.

De même, l'obligation de performance introduite par la LOLF (Loi Organique relative aux Lois de Finances) en 2001 et la culture du résultat entretenue par divers palmarès et indicateurs de rendement (PISA), de nature libérale, liées à la suppression de la carte scolaire, soumettent l'école à une logique concurrentielle de marché, renforcent le tri social et développent un rapport consumériste au savoir ainsi qu'une frénésie pathologique d'évaluation. C'est en somme à une vaste entreprise de privatisation du système d'éducation que nous assistons.



En construisant une mobilisation massive de tous les personnels, il est possible de faire reculer le gouvernement ! Pour SUD Éducation, il est évident qu'il faudra développer un processus de mobilisation dès la rentrée de janvier. Une journée ne suffira sans doute pas... **Mais une grève et des manifestations massives le 15/12 seront une première étape pour construire un mouvement d'ampleur. Alors, tous en grève et en manif le 15, tous en AG pour discuter des suites !**

**Tous en grève le 15 décembre !
Manifestation à 14h. à Denfert-Rochereau**

Nouvelles attaques sur nos salaires

Chatel avouait dans un entretien accordé récemment aux *Échos* que les réformes d'organisation et de structures du système éducatif ont bien pour seul objectif de « continuer à baisser la part des dépenses publiques ». Après les 80 000 postes supprimés en 5 ans et une explosion de 25% des emplois précaires dans la même période, c'est donc la grille d'avancement des personnels qui est désormais attaquée.

L'instauration d'un rythme d'avancement unique à l'ancienneté permet un ralentissement généralisé de la progression des carrières. Les plus « méritants », ne seront plus gratifiés d'une accélération, mais d'une « réduction d'ancienneté » limitée et sur proposition de leur supérieur hiérarchique. La revalorisation du début de carrière, déjà accordée en contrepartie de la suppression de la formation, sera donc largement compensée, alors même que l'OCDE vient de confirmer l'importante baisse du pouvoir d'achat des enseignants depuis 30 ans.

SUD éducation exige l'avancement pour tous au meilleur rythme et 2000 € nets mensuels minimum pour tous ceux qui ne les atteignent pas. Ce sont les premières étapes de notre revendication d'un revenu égal et conséquent pour tous les salariés, chômeurs, étudiants, retraités...

Après la taxe sur les complémentaires santé, celle sur l'alcool, le tabac et les boissons sucrées (mais c'est pour vot'santé m'sieurs-dames !), la hausse de la CSG, le gouvernement annonce l'instauration d'un jour de carence dans la Fonction Publique. Alors que les inégalités de revenus et de patrimoines ne cessent de se creuser, ce sont donc de nouveau les salariés qui sont mis à contribution pour permettre au gouvernement de poursuivre sa politique d'exonération de cotisations patronales. Plus de 30 milliards par an de manque à gagner pour la Sécurité Sociale, sans contrepartie, sans aucun impact sur l'emploi... sans aucune obligation de résultat !

Les baisses d'impôts entre 2000 et 2010 ont coûté 100 milliards d'euros à l'État (rapport Carrez 2010) et la fraude fiscale est estimée à 45 milliards d'euros par an. Pourtant le pouvoir décide de prélever une journée de salaire à chaque arrêt de maladie à ceux qui peuvent encore se permettre de se soigner, et de contraindre ceux qui sont trop démunis d'aller travailler même s'ils sont malades. Ce sont les malades, les salariés les plus fragiles et qui travaillent dans les conditions les plus difficiles qui sont ainsi stigmatisés et honteusement pénalisés.

Arrêter le travail lorsqu'on est malade, c' est un droit. Exonérer d'impôts les plus riches, c'est un vol. Non à la politique de classe du gouvernement !

Refusons de nous soumettre à la dettocratie

Ce ne sont pas les premières mesures de régression sociale que SUD Éducation dénonce. Mais nous constatons que le rythme de cette politique s'accélère sous le prétexte de la contrainte imposée par la dette. Cette nouvelle chimère obsessionnelle qu'est la réduction de la dette et ses attributs (concurrence à outrance, séduction des marchés et agences de notation, etc.) sont évoqués systématiquement afin de nous faire avaler toutes les couleuvres possibles. Le raisonnement est simple : pour continuer à obtenir une forte rentabilité du capital, il ne suffit plus de s'attaquer au droit du travail et de casser les protections sociales ou les services publics, il faut encore imposer aux populations l'austérité.

Le capital colonise de nouveaux espaces pour entretenir sa propre reproduction.

Il va de soi, pour nous, que les prochaines élections présidentielles n'apporteront aucune solution à la crise quel qu'en soit le résultat : les vainqueurs potentiels n'affichent en effet aucune intention de rompre avec ce système. La ploutocratie ne s'arrête-

ra donc que là où nous l'arrêterons. Tant que les gouvernements mèneront une politique de classe, les plus pauvres paieront. Les riches vont bien, merci. La France peut s'enorgueillir d'être le troisième pays du monde en nombre de millionnaires. Quelle crise donc ? Ne payons pas la dette indigne, exigeons un autre partage des richesses.

La mobilisation est urgente et elle ne pourra se réduire à une ou deux journées d'action. Le mouvement ne peut pas non plus se limiter à l'Éducation Nationale, la Fonction Publique ou même la France. En Grèce, en Espagne ou dans d'autres pays européens comme la Grande Bretagne (2 millions de manifestants le 28 novembre) les mouvements de révolte se succèdent et nous laissent espérer la généralisation du refus de cette dettocratie.



Nous appelons donc tous les salariés, et au-delà, à se mobiliser au plus vite pour arrêter cette infernale mécanique de l'injustice sociale.